



HAL
open science

**”Patrimoines défaits et enjeux touristiques” - Synthèse
de séance du séminaire Dé-patrimonialisations, Séance 3,
Romain Bertrand et Mathilde Bielawski (org.),
Université Lumière Lyon 2, LADEC-ED 483**

Mathilde Bielawski

► **To cite this version:**

Mathilde Bielawski. ”Patrimoines défaits et enjeux touristiques” - Synthèse de séance du séminaire Dé-patrimonialisations, Séance 3, Romain Bertrand et Mathilde Bielawski (org.), Université Lumière Lyon 2, LADEC-ED 483. Séminaire Dépatrimonialisations, Feb 2021, Lyon, France. hal-03842286

HAL Id: hal-03842286

<https://hal.science/hal-03842286v1>

Submitted on 29 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Séance du 26/02/2021 : « Patrimoines défaits et enjeux touristiques »

Mathilde Bielawski (ULL2-LADEC)

Présentation des cas d'études :

Pour cette troisième séance, nous avons opéré à un décentrement de la question patrimoniale en questionnant les mécanismes de dévaluation patrimoniale en situation d'affluences touristiques. Puisque les enjeux patrimoniaux liés au tourisme sont l'une des grandes lignes d'investigation autour du patrimoine, passant d'opportunité économique, de conservation à sources de conflits, les entrelacements entre tourisme et patrimoine nous ont également semblé une piste incontournable pour discuter les dé-patrimonialisations. C'est ce que Pascale Marie Milan (ULL2-LAHRHA) et Sara Ouaziz (Paris 1 – EIREST) ont proposé de discuter à travers leurs propres recherches respectivement, en anthropologie en Chine, et en géographie au Maroc.

Pascale-Marie Milan propose à travers son cas d'étude chez les Na du lac Lugu (Yunnan-Sichuan, Chine) de discuter comment la patrimonialisation de leurs traditions et coutumes sexuelle : le *séssé*, a engendré un tourisme de masse depuis les années 1990 qui a modifié et reconfiguré les principes des maisonnées et de la parenté de la communauté Na, fonctionnant sur un système matrilineaire et matrilocal. Dans les années 1980, les Na sont reconnus comme un groupe à part de la nationalité minoritaire Naxi et se sont vu reconnaître le statut de personne par le gouvernement du Yunnan (*Mosuoren* 摩梭人). L'engouement pour les minorités nationales (*Shaoshu Minzu*) a alors fait du lac Lugu un lieu clos de consommation touristique : « Le pays des jeunes filles » (*Nu'erguo*). En raison de leur coutume sexuelle qui prévoit la visite des hommes chez les femmes la nuit (*zouhun* – 走婚 – en mandarin et *séssé* en langue Na), les Na ont suscité un engouement touristique.

Cette coutume va être d'autant plus mise en avant à la suite de la ratification en 2004 par la Chine de la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. En effet, les traditions, savoir-faire et coutumes des minorités vont servir d'outils au développement touristique des zones rurales du pays. Dès lors, le patrimoine est entendu dans son double sens. Il est à la fois un héritage culturel transmis dont l'efficace participe de la vie sociale des villages et un objet, une pratique à sauvegarder qui fait l'objet de politique de valorisation. Ainsi, à travers la mise en perspective des logiques de patrimonialisation du patrimoine culturel immatériel et de leurs liens avec les logiques de consommation du tourisme, l'étude de cas de Pascale-Marie Milan permet d'interroger les logiques et les limites de la relation entre patrimoine et tourisme.

Pour comprendre les relations ambiguës au patrimoine culturel qui se sont développées entre le cadre touristique mis en place par les autorités gouvernementales et les minorités

ethniques, elle propose d'étudier comment les festivités sont devenues un espace de renégociation de l'identité ethnique. Cette approche permet d'avoir une approche critique de la manière dont le patrimoine culturel est mis en valeur dans le cadre chinois et comment il constitue un outil de remplacement des politiques de modernisation prolongeant le développement touristique. C'est notamment à travers la comparaison à l'échelle locale des festivités et des danses Na qui sont effectuées pour les touristes ou pour le village en lui-même, que se donnent à voir les enjeux différenciés des festivités. Les festivités, d'une performance permettant de créer du lien social, elles sont devenues des performances publiques permettant de renégocier l'identité culturelle fustigée d'arriérée et de primitive. Elles sont cependant un moyen de captation de l'argent du tourisme permettant de transformer concrètement le statut social et donc d'essayer d'acquérir une place sur l'échiquier national.

Sur la base de ces éléments, les travaux de Pascale-Marie Milan discutent les liens entre folklorisation, patrimonialisation et transmission culturelle pour mettre en lumière les inversions patrimoniales, en montrant que leur irruption dans le champ touristique participe à défaire la transmission culturelle.

C'est au Maroc et plus précisément dans la médina de Marrakech que Sara Ouaziz a été confrontée aux enjeux touristiques de la patrimonialisation. En effet, la médina a subi deux processus d'inscription à l'Unesco, sur sa liste tangible (1985) et intangible (2008). Elle explique que ces projets sont dans la lignée de stratégies de développement économique liées au secteur touristique, et qui existe depuis le protectorat français. Marrakech depuis cette période a toujours été une grande destination touristique. Au fil des années ce secteur-clef du développement économique s'est remodelé sous différentes formes, pratiques selon les demandes du marché international (hôtels, riads-maisons d'hôte, auberges de jeunesse, etc.). Réorganisée, la médina prend de plus en plus une allure touristique spécifique, le touriste lui s'engouffre de plus en plus profondément dans ce tissu urbain allant à s'y installer définitivement en tant que propriétaire de lieux. Dans ce contexte hypertouristique *quid* de la population locale ? Des habitants initiaux de la médina ?

En effet, de cette situation il semble apparaître des conflits d'usage, des conflits culturels et sociaux directs parfois indirects. Cela s'est notamment produit dans le cas de l'instauration de la douzaine de musées privés de la médina en grande majorité tenus par des Occidentaux. Ces derniers lui sont intéressants à investir pour questionner les dépatrimonialisations. Effectivement, de ses travaux il en ressort que certains habitants, parfois voisins mitoyens, assurent n'avoir jamais mis les pieds dans les musées privés qu'ils considèrent « exclusivement réservés aux Occidentaux ». Quels rapports porte la population locale au musée privé et comment le perçoit-elle ? Le musée privé prend-il en considération les besoins de cette population parallèlement à ceux des touristes étrangers ? La médiation culturelle y est-elle adaptée aux pratiques locales ? Pour quelles raisons le musée est-il aujourd'hui considéré comme « source de conflits » pour l'habitant moyen de la médina ? Ainsi travers l'étude de dix musées Sara Ouaziz propose d'étudier et analyser les profils, les motivations et les stratégies des acteurs, marocains et étrangers, à l'initiative de ces musées et leurs rôles dans des processus de « fabrique du patrimoine » qui finalement semble produire l'inverse, un sentiment de dépossession ressenti par les « habitants d'origine ».

Leur deux travaux ont également été discutés en parallèle de ceux de Mathilde Bielawski (ULL2-LADEC) discutante sur cette séance. Ils se rapprochent à ceux des deux invitées, où elle a pu également observer la confrontation entre tourisme et patrimoine sur l'île de Djerba en Tunisie à travers son travail de terrain pour l'étude du projet d'inscription de ce territoire insulaire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Réflexions communes :

Les deux cas chinois et marocain mettent parfaitement en avant le lien entre patrimoine et économie qui s'exprime notamment à travers le tourisme. Ainsi, il est donc tout à fait légitime de s'interroger sur la part de la dimension touristique que revêtent ses lieux patrimoniaux. Notamment comment a-t-elle structuré l'imaginaire, les pratiques et les mesures politiques ? Cela fait sens puisque ces cas d'études montrent que patrimoine et tourisme vont de pair. Cela est appuyé par Zytnicki, Isnart & Mus-Jelidi qui écrivent à propos des expériences patrimoniales et touristiques au Maghreb que : « [...] la première s'appuyant sur la jouissance du second, le second trouvant dans la première, au-delà des usages politiques, une justification économique et symbolique. »¹ Au point que, comme nous l'expliquent des auteurs tels que Cousin & Réau et Lazzarotti, la notion occidentale de « patrimoine culturel » manipulée par les États devient synonyme d'exploitation touristique². Peut notamment être pris l'exemple du cas tunisien, plus d'un demi-siècle d'exploitation touristique de masse a laissé des traces dans les esprits. Sur l'île de Djerba, il suffit de demander à de nombreux habitants quel est le patrimoine historique local pour obtenir quasi systématiquement comme réponse : le musée de Guellala, la ferme des crocodiles, et le fort Ghazi Mustapha³. Ces lieux font partie des circuits de visites classiques proposés aux touristes étrangers en vacances sur l'île. Les deux premiers mettent en scène le folklore local, le dernier étant représentatif de l'infime patrimoine archéologique présent sur le territoire insulaire.

Il est alors possible de dire que « mettre en patrimoine » est dans une certaine mesure égalable à « mettre en tourisme » tel que l'entend Boissevain c'« est en quelque sorte opérer une sélection et une qualification d'éléments de la culture pour présenter celle-ci à un Autre, et pas n'importe quel Autre : une personne issue d'un autre espace-temps, en situation de dépaysement, de loisir et de recherche de plaisir, bref, un touriste. »⁴ Par exemple dans le cas du Maroc ou de la Tunisie, les musées et la patrimonialisation de l'habitat qu'il soit celui de la médina ou de l'espace insulaire est ressenti comme étant fait pour l'« autre », l'étranger occidental. Dans le cas de Pascale-Marie, l'« autre » est la communauté dominante en Chine les Han. Ainsi, cette conception de

¹ Zytnicki, C., Isnart, C., & Mus-Jelidi, C. « Penser le tourisme et le patrimoine, au Maghreb et au-delà (XIX^e-XXI^e siècles). » in *Fabrique du tourisme et expériences patrimoniales au Maghreb, XIXe-XXIe siècles*. Isnart, C., Mus-Jelidi, C., & Zytnicki, C. (dir.), Rabat, Centre Jacques-Berque, 2018.

² Cousin S. « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », in *Civilisations*, 57, 2008. pp.41-56.

Cousin S. & Réau B. *Sociologie du tourisme*, Paris, La Découverte, 2009. p. 94.

Lazzarotti O. « Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia », in *Annales de Géographie*, vol. 112, n° 629, 2003. pp. 91-110.

³ Connu également sous le nom de Borj El Kébir.

⁴ Boissevain K. « Attraction touristique et religion au Maghreb. Quand la dimension religieuse devient "bonne à montrer" ». in *Socio-anthropologie de l'image au Maghreb*, Boissevain K. & Denieul P. — N. (dir.), Tunis-Paris, IRMC-Harmattan, 2010. pp. 17-23. p. 21.

l'objet touristique à destination de l'« autre », et non de soi, amène forcément les chercheur.e.s à étudier la manière dont les réalités locales sont modifiées pour correspondre aux attentes touristiques. C'est ce que Sara et Pascale-Marie essaient de saisir dans leurs deux études.

1. Opportunités patrimoniales :

Le premier point de corrélation à noter en recoupant les données des terrains en Chine, au Maroc et en Tunisie est que la patrimonialisation, et donc touristification, va produire des opportunités qui sont portées par des individus qui vivent à proximité des lieux patrimonialisés. Ils vont développer des « *stratégies d'appropriations* »⁵ du discours patrimonial dominant afin d'assurer la pérennité de la fréquentation de ces lieux par le flux touristique que le statut patrimonial engendre. Dans le cas des Na le tourisme est perçu comme une opportunité pour être reconnu comme étant des individus égaux à la majorité Han.

Dans le cas djerbien, ces opportunités peuvent être observées auprès des minorités religieuses de l'île notamment la communauté juive. À la suite de l'enclenchement du projet Djerba-Unesco, certains membres de cette communauté religieuse produisent des discours qui se calquent sur le discours patrimonial dominant pour attirer une fréquentation touristique dans leurs édifices religieux. Cela est le cas pour la grande synagogue de la Ghriba, considérée être la plus vieille synagogue d'Afrique et où chaque année à la période de la pâques juive se passe un pèlerinage « Lag Ba'omer » dont on voit affluer des pèlerins du monde entier, mais également des touristes étrangers. Lors de l'un de ces pèlerinages en 2017, un des représentants de la communauté juive de Djerba a fait l'annonce devant les invités officiels (ministres tunisiens et diplomates étrangers, dont les ambassadeurs de France et des États-Unis) qu'il y allait avoir un dossier qui allait être déposé auprès de l'Unesco pour inscrire la synagogue sur la liste du patrimoine mondial. Propos qui ont tout de suite été relayés dans la presse locale nationale et internationale. Or ce n'est pas un dossier uniquement pour la synagogue qui tend à être déposé, mais un dossier pour le patrimoine culturel de l'île de Djerba dont la synagogue fait partie. Ce dernier point n'est jamais stipulé, donc la façon dont le processus est communiqué donne le sentiment qu'il n'y a que la synagogue qui est présentée à l'inscription.

Suite à cet exemple, il est possible de dire que ces observations ont démontré qu'il y a une capacité des acteurs religieux à s'emparer du patrimoine pour le mettre au service de leurs propres objectifs⁶ : pouvoir continuer à exister. La question qui se pose alors est : est-ce que pour les Na — comme observé à Djerba — le tourisme n'est-il pas une « *stratégie de visibilité*

⁵ Boissevain K. *ibid.* p. 22.

⁶ Boissevain K. *ibid.* p. 17.

patrimoniale»⁷ ? Pour pouvoir permettre la perpétuation de certaines traditions — parce que les jeunes s’en vont, parce qu’ils aspirent à d’autres vies, à une vie « moderne ». Dans cette logique, est-ce que le tourisme n’est pas une part essentielle de la survie de ces communautés minoritaires⁸ ?

2. Hiérarchiser le patrimoine :

Si ces opportunités passent par montrer ce que les touristes attendent de voir, d’adapter les discours au discours patrimonial dominant, cela implique que les acteurs effectuent des sélections, ce qui nous amène à la deuxième corrélation : la hiérarchisation du patrimoine. Les cas chinois et marocains montrent que dans une logique touristique, il va y avoir hiérarchisation afin de correspondre à ce qui est économiquement viable, ce qui peut potentiellement servir l’économie touristique.

Dans le cas des Na, on va créer un imaginaire autour de leurs relations amoureuses. Pascale-Marie Milan explique que les chants et les danses des Na sont retravaillés en vertu d’une « esthétique chinoise » (costumes plus flamboyants, adaptation des chansons en mandarin, des pas de danse également afin de faire participer les touristes de la majorité Han). Ceci sous-entend qu’il y a des choses qui peuvent être vues et entendues, et qu’il y a des manières de les montrer et de le dire. Cela crée une hiérarchisation des pratiques traditionnelles.

Dans le cas de la médina de Marrakech, le musée privé est mis en place en tant qu’« expérience touristique ». Une hiérarchisation est opérée au niveau de la médiation, de la mise en scène, de la communication, des narrations autour des objets exposés dans ces musées. Là aussi, on va hiérarchiser les objets patrimoniaux en mettant plus en avant ce qui plaît aux touristes étrangers. Sara Ouaziz prend l’exemple du musée des tapis Boucharouites pour en illustrer ce phénomène. Les tapis Boucharouites sont des tapis berbères faits par des femmes avec des restes de tissus, de vieux vêtements, qu’elles ont à leurs dispositions lors de la confection. Il n’y a pas de réelles preuves de la signification des motifs de ces tapis. Cependant, le propriétaire du musée — un Français habitant la médina — a développé des narrations dans le but d’effectuer une mise en scène de l’histoire de ces tapis. Notamment à travers un imaginaire orientaliste fantasmé et des codes (couleurs par exemple) mondialisés. En d’autres termes, ces tapis sont « lus » à travers un regard extérieur.

⁷ Isnart C. « À l’ombre de l’UNESCO. “Patrimoine mondial” et minorité catholique sur une île grecque », in *Archives de sciences sociales des religions*, 2014, n° 166. pp. 181-198. p. 189-190.

⁸ Boissevain K. & Isnart C. « Tourisme, patrimoine et religions en Méditerranée. Usages culturels du religieux dans le catholicisme et l’islam contemporains (Europe du Sud-Maghreb) », in *Mélanges de l’École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 129-1 | 2017, mis en ligne le 28 septembre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/3423> [consulté le 15 novembre 2019]

Cette hiérarchisation des narrations patrimoniales on peut également l'observer en Tunisie. Elle a commencé dès l'indépendance sous les volontés du premier président de la Tunisie indépendante, Habib Bourguiba, qui souhaitait créer une nouvelle identité tunisienne, de définir une « tunisianité » de la nation⁹. L'intérêt porté au patrimoine antique sous Bourguiba est tel que le patrimoine islamique est mis de côté. Les centres anciens des villes, les médinas, sont considérés comme des éléments urbanistiques à raser, car ne représentant pas une certaine modernité à atteindre. À titre d'exemple, il est remarquable de noter que les politiques de développement du gouvernement de l'époque causent la destruction de la quasi-totalité du centre ancien de la ville de Monastir d'où est originaire Bourguiba. Ceci démontre cette « hiérarchisation » du patrimoine, où le patrimoine antique serait une sorte d'« image de marque » internationale du pays, et le patrimoine arabo-musulman serait un patrimoine moins « prestigieux » que l'on garde à destination de la population locale¹⁰. Ce qui permet d'affirmer qu'il existe l'exploitation économique du patrimoine antique, et cela, à destination des touristes occidentaux¹¹. Larguèche va plus loin pour parler de cette hiérarchisation en évoquant un héritage romano-africain instrumentalisé qui est utilisé comme produit touristique face à patrimoine berbère « refoulé »¹².

Ce qui amène alors à poser la question est-ce que hiérarchiser ne serait-ce pas une façon de défaire le patrimoine ? Le décomposer et donc toucher à son essence ? Perdre l'« esprit du lieu »¹³ selon les termes de Berliner. C'est ce qu'il démontre dans son étude de cas sur la ville de Luang Prabang au Laos, inscrite sur la liste du patrimoine mondial en 1995, où les mesures de conservation mises en place par les experts de l'Unesco ont été perçues à l'échelle locale comme une opportunité de développement économique de la ville à travers l'arrivée du tourisme. Mais au lieu de permettre la sauvegarde des spécificités exceptionnelles de la ville, cela occasionne le fameux « paradoxe de l'Unesco »¹⁴, ou « inversion patrimoniale » pour reprendre

⁹ Blibech F. « Patrimoine culturel national et mondialisation : l'exemple de la Tunisie et du Maroc. », in *Intérêt culturel et mondialisation. Les protections nationales. Tome I*. Cornu M. & Mezghani N. (dir.), Paris, L'Harmattan, 2004. pp. 101-142. P. 113-114.

Saidi H. *Identité de façade et zones d'ombre : tourisme, patrimoine et politique en Tunisie*. Paris, Éditions Petra, 2017.p.18.

¹⁰ Saidi H. *Sortir du regard colonial. Politiques du patrimoine et du tourisme en Tunisie depuis l'indépendance*. Thèse d'Ethnologie, Université de Laval, Faculté des lettres, 2007. p. 163

¹¹ Daghfous R. « Le patrimoine archéologique et historique tunisien et le développement : définition-caractéristiques et devenir. » in *Les cahiers de Tunisie*, Tunis, Alpha éditions, Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, 2003, n° 184. pp. 10-18. p. 13.

¹² Larguèche A. « L'Histoire à l'épreuve du patrimoine », in *L'Année du Maghreb* [En ligne], IV | 2008, mis en ligne le 01 octobre 2011, [consulté le 01 février 2019]. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/439> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.439

¹³ Berliner D. « Perdre l'esprit du lieu », in *Terrain*, 2010, [En ligne], 55, mis en ligne le 01 janvier 2014, [consulté le 02 octobre 2017]. URL : <http://terrain.revues.org/14077>

¹⁴ Berliner D. & Istasse M. « Les hyper-lieux du patrimoine mondial ». in *Gradhiva*, 2013/2, n° 18. pp. 124-145.

les propos de Pascale-Marie Milan. Alors est-ce que perdre l'« esprit du lieu » ne serait-ce pas une forme de dépatrimonialisation ? Parce qu'en le construisant à destination d'une catégorie d'individus, on le dépossède à une autre catégorie, on les prive de leur patrimoine, on les dépatrimonialise. Comme le souligne Sara Ouaziz, dans le cas de Marrakech cette perte de l'« esprit du lieu » engendre des sentiments de désappropriation. Le patrimoine, l'héritage qui est censé être transmis ne l'est plus. Ceci est également observable à Djerba, certains habitants de l'île ont pour avis que l'État, dans le but de créer un objet touristique, va les priver de leurs biens, qu'ils vont devenir ceux des touristes occidentaux et ne plus être transmis à leurs enfants. En suivant cette logique nous étions arrivés à dire que dépatrimonialiser n'est-ce pas défaire un héritage pour le rendre patrimoine ? Pour reprendre un terme de Heinich ne devrions-nous pas plutôt parler de « désajustement »¹⁵ des pratiques, par le processus, pour permettre la mise en patrimoine ?

3. Révélation des frontières entre espaces privés et espaces publics :

Enfin, le dernier point que nous avons mis en évidence est celui de la question des frontières entre espaces privés et espaces publics que le patrimoine et le tourisme interrogent. Pour illustrer cela, il est possible de reprendre les propos de Pascale-Marie Milan qui parle des danses Na : *« D'une performance permettant de créer du lien social, elles sont devenues des performances publiques permettant de renégocier l'identité culturelle fustigée d'arriérée et de primitive. »*; *« Les danses na, telles que performées pour le village sont en effet construites autour de valeurs de partage, d'unité, d'entraide qui invitent à penser les festivités à destination des touristes dans une logique de marchandisation opposée. »*; *« À ces occasions se mêlent le temps villageois et le temps touristique. Scène privée et scène publique sont alors mélangées, sans pour autant que les touristes accèdent à l'ensemble de l'imaginaire social qui se tisse à ce moment-là pour les Na. »* Ne pas pratiquer les danses et chants tels qu'ils le feraient dans leur village, sans les touristes est-ce que ce n'est pas aussi volontaire ? Dans le sens où montrer ce que les touristes attendent de voir, c'est les empêcher d'entrer dans un espace social privé. Dans le cas des Na, Pascale-Marie explique que l'on modifie les pratiques de chants et de danses pour correspondre à une attente touristique, mais n'est-ce pas non plus un moyen d'empêcher le touriste d'accéder à des traditions qui ne lui sont pas *a priori* destinées ? Ce qu'il est sorti de nos échanges est que ce qui devient privé ce sont les discours, car il y a des discours qui ne sont pas libérés dans la place publique. En revanche, les discours publics produits sont fantasmés et liés à un imaginaire des pratiques coutumières des relations amoureuses des Na : une sorte d'« orientalisme » interne à la Chine.

¹⁵ Heinich N. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2009.

Cela fait lien avec ce que Goffman appelle les « *onstage* » et les « *backstage* »¹⁶. Ce que l'on va dire sur la place publique n'est pas forcément ce qui est dit dans la place privé.

Dans le cas de Marrakech, les nouveaux musées construits sont considérés être « à destination des touristes ». Cela pose la question de l'introduction des étrangers au sein d'un espace qui se voit cohabiter espaces publics et privés, mais dans le cas des patrimonialisations ce qui était l'espace privé, l'habitat et le musée deviennent publics et elles y introduisent encore plus de touristes que ce qu'il n'y en avait déjà. D'où peut-être ce sentiment de dépossession ? La même logique de pensée existe à Djerba. Néanmoins, la grande majorité des habitants est tout à fait consciente que le tourisme est une ressource pour le développement, cependant le projet d'inscription n'apporterait pas tout cela puisqu'il amène une conservation urbaine, dans un premier temps, et une visibilité exacerbée de leur espace privé dans un second. Ce secteur économique est alors le bienvenu tant qu'il n'entre pas dans les espaces privés de la vie quotidienne des Djerbiens. Ainsi la problématique majeure des patrimonialisations de l'espace habité est en ce qui est exposé aux regards de l'« autre » n'est pas en adéquation avec ce que les habitants mettraient dans la « *vitrine patrimoniale* »¹⁷.

Pour analyser la crainte de la mise en lumière des propriétés privées qu'amène le projet d'inscription¹⁸, il faut tout d'abord déterminer ce qu'est la sphère publique et qu'est-ce que la sphère privée dans les sociétés du Maghreb. Kerrou donne une première définition, en se référant au latin qu'étymologiquement « *publicus est ce qui concerne le peuple pris dans son ensemble* » et « *privatus est le lieu où le public n'a pas accès, n'est pas admis* »¹⁹. Cependant, il précise que cette vision occidentale de l'espace privé et public doit être nuancée quand il s'agit des sociétés maghrébines : « *Il s'agit alors de ne pas confondre, d'un côté, public et étatique et, de l'autre, privé et individu ou famille.* »²⁰ Mais encore l'espace social d'un côté et l'espace domestique de l'autre. Pour illustrer ses propos, il prend l'exemple des médinas qui sont structurées de façon à ce que les espaces publics (sociaux) et privés (domestiques) cohabitent sans jamais se

¹⁶ Goffman E. *La mise en scène de la vie quotidienne, 1-La présentation de soi*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

¹⁷ Bosredon P. « Chapitre 20 —La patrimonialisation de la vieille ville d'Alep entre stratégies de développement local et pratiques ordinaires », in David J. — C. & Boissière T. *Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011)*. Beyrouth — Damas, Presses de l'Ifpo, 2014. pp.419-444. Web. <<http://books.openedition.org/ifpo/6709>>. [consulté le 10 février 2021]

¹⁸ Melé P. « Conflits patrimoniaux et régulation urbaine. », in *ESO Travaux et Documents*, Espaces et SOciétés — UMR 6590, 2005, pp.51-57. <halshs-00005717> [consulté le 10 février 2021]

¹⁹ Kerrou M. « Introduction », in Kerrou M (dir.). *Public et privé en Islam : Espaces, autorités et libertés*. Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2002. pp.17-42. Web. <<http://books.openedition.org/irmc/249>>. [consulté le 10 février 2021]

²⁰ *ibid.*

rencontrer — ou uniquement dans des lieux prévus à cet effet²¹. Sara Ouaziz a notamment précisé le cas des *Derbs* des espaces semi-privés de la médina, où l'on ne peut accéder à cet endroit de la médina que si l'on appartient au *Derb*, ou si l'on y est invité. Ainsi, puisque patrimonialiser la médina et ses espaces de la domesticité c'est amener une mise en lumière de ces lieux à l'échelle internationale, dans cette vision des choses, on comprend assez aisément qu'il est perçu comme une menace pour le respect des usages de ces espaces domestiques. Donc rejeter le statut patrimonial, c'est en quelque sorte rejeter la présence des étrangers qui accèdent à des lieux de domesticité auxquels ils ne devraient pas.

Pour conclure :

De nos échanges, il y a quelques ouvertures qui se sont présentées : à travers ces cas d'études ne pouvons-nous pas questionner un prolongement de la question coloniale ? Dans un premier temps, parce que le patrimoine va être utilisé comme un outil pour faire d'autres choses, comme une sorte de softpower. Dans un second temps, parce que ces lieux patrimonialisés, et donc par la suite mis en tourisme peuvent être mis en analogie à une « disneylandisation », qui renverrait à l'image des zoos humains qui ont existé en Europe au XIXe siècle. Ce genre de configuration offre à questionner les dépendances qui sont liées aux politiques de développement, où dans les cas chinois et marocains, il est clairement mis en avant que ce serait l'étranger qui bénéficierait des retombées économiques de la patrimonialisation. Cette piste de réflexion nous a amenées à aborder les problématiques des captations des capitaux par ces acteurs étrangers au détriment des acteurs locaux, ce qui pose également la problématique d'une démocratisation de la culture.

²¹ Abdelkafi J. *op.cit.* 1989.